

Rosny-sous-Bois, le 28 juin 2022

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU LUNDI 27 JUIN 2022

SALLE DES FETES A 19H30

AVEC LA PRESENCE DU PUBLIC

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 27 juin, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 23 juin 2022 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire,
Mme VAVASSORI, M. CAREL, M. ARCELUZ, Mme VENTURA, M. LE FLOCH, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, Mme ELICE, M. RICCARDI, Mme ROUSSEL Adjointes – Mme MAILLOT, M. SALLIOT, Mme PAILLOT, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, M. PERNES (jusqu'à 21h10), M. CAPILLON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme SEBAN, Mme THIBAUT, Mme BONNER, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE (jusqu'à 20h35), M. BEAL, Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme AWAD à M. ARCELUZ – M. MANGON à Mme VAVASSORI - Mme PROVOST à Mme PAILLOT - Mme REGNAULD à Mme ROUSSEL - M. CHAMBORAIRE à Mme ELICE - Mme BAUBRY à M. MESA GIRALDO – Mme CARBONELL à M. CAREL – M. PERNES (à partir 21h10) à Mme LEFELLE - Mme PELLE à M. SALLIOT - M. NOBRE à M. LE FLOCH - M. POINSIGNON à M. ITZKOVITCH - Mme ZERROUR à M. BEAL - M. PAUTRE (à partir de 20h35) à Mme THIBAUT

Mme CHAJID (décédée le 22 juin 2022)

ABSENTS : M. CIANI

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Patricia VAVASSORI

✚ ***REND hommage à Mme Khadija CHAJID, Conseillère municipale décédée.***

✚ ***APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 21 mai 2022.***

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. **APPROUVE** la désignation d'un nouveau membre du Conseil municipal pour siéger au sein de l'assemblée générale ordinaire et au sein du Conseil d'Administration de l'Association de Gestion Globale, avec voix délibérative :

- **Monsieur Antonio NOBRE**

Adopté par 28 voix pour et 13 non-prises part au vote (6 URAM et 7 R.E.S.)

2. **APPROUVE** la restructuration et l'augmentation du capital SEQUANO. **AUTORISE** Monsieur Pierre-Olivier CAREL, représentant la Ville de Rosny-sous-Bois au sein de l'assemblée générale des actionnaires de SEQUANO, à voter en ce sens.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

3. **PREND ACTE** du rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale présenté pour l'année 2021.

Prise d'acte

4. **PREND ACTE** du rapport sur l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France pour l'année 2021.

Prise d'acte

5. **APPROUVE** le renouvellement de la garantie à première demande au profit de l'Agence France Locale.

Adopté à l'unanimité

6. **ADOpte** le compte de gestion de l'exercice 2021.

Adopté à l'unanimité

7. **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2021.

Adopté par 27 voix pour et 13 abstentions (6 URAM et 7 R.E.S.)

(Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote)

8. **APPROUVE** l'affectation du résultat de l'exercice 2021 – budget Ville.

Adopté à l'unanimité

9. **APPROUVE** le budget supplémentaire de l'exercice 2022 – budget Ville.

Adopté par 28 voix pour, 6 votes contre (URAM) et 7 abstentions (R.E.S.)

10. APPROUVE les tarifs communaux des activités municipales pour l'année 2022-2023.

Adopté par 28 voix pour et 13 abstentions (6 URAM et 7 R.E.S.)

11. APPROUVE la modification des tarifs relatifs à la taxe locale sur la publicité extérieure (TPLE), applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

Adopté à l'unanimité

MAISON DES ASSOCIATIONS

12. APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'association Stade Olympique de Rosny-sous-Bois – section football relatif au financement de son déplacement aux tournois de Pérois et Pignan. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 3500 € au profit de l'association.

Adopté à l'unanimité

13. AUTORISE le versement d'une subvention ordinaire d'un montant de 1000 € au profit de l'association Ligue des Droits de l'Homme – section Bondy-Noisy-Rosny-Bobigny.

Adopté à l'unanimité

14. AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 € au profit du foyer militaire de la 24^{ème} compagnie – Brigade des sapeurs-pompiers CS Villemomble.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

15. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté par 34 voix pour et 7 abstentions (R.E.S.)

16. APPROUVE l'actualisation du régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.).

Adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT URBAIN

17. APPROUVE l'avenant n°2 au protocole bipartite conclu entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est pour l'aménagement du parc du Plateau d'Avron. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

18. APPROUVE l'avenant n°1 au protocole tripartite conclu entre la Ville de Rosny-sous-Bois, l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est et la SPL PAREDEV pour l'aménagement de la ZAC Coteau Beauclair. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

FONCIER

19. APPROUVE le protocole bipartite conclu entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est pour la conduite de l'opération d'aménagement du 21 rue des Deux Communes. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole.

Adopté à l'unanimité

20. APPROUVE la cession entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la société WOODEUM (SCCV Rosny-République) de deux propriétés communales sises 4 et 6 rue Marie Bétrémieux cadastrées section AE2 et 3 contenant dation en paiement. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents (promesse et acte définitif).

Adopté à l'unanimité

SPORTS

21. APPROUVE la convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le collège Albert Camus pour le remboursement des fluides du gymnase Albert Camus. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

VIE DES QUARTIERS

22. APPROUVE la participation de la Ville de Rosny-sous-Bois au projet DEMOS. APPROUVE la convention de partenariat entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Philharmonie de Paris dans le cadre du dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS). AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

EDUCATION

23. **APPROUVE** la convention de mise à disposition de locaux pour une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) à Rosny-sous-Bois entre l'association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) et la Ville. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

SOCIAL

24. **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de réservation de garantie d'emprunt accordée à C.D.C. Habitat Social pour le financement d'un prêt pour l'acquisition en VEFA de 98 logements sociaux situés 130 rue Jean Mermoz. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MUNICIPALES

25. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 22H55.

Affiché le 4 juillet 2022



Le Maire,

Jean-Paul FAUCONNET
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

* R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)

